

















BULLETIN COMMUNAL

			C		
	M		R		
M	A	M	E	T	Z
	R		C		
	T		Q		
	H		U		
	E		E		
	S		S		

Le Mot du Maire

*Chères Mametziennes,
Chers Mametziens,*

Pour la Dix Septième fois, je viens par ce petit mot vous présenter notre bulletin municipal qui se veut comme à l'accoutumée être un bulletin d'informations locales et qui devrait vous apporter quelques précisions chiffrées sur les principaux événements marquant la vie de notre cité.

Je voudrais tout d'abord offrir à toutes les Mametziennes et tous les Mametziens mes souhaits les plus sincères de bonne année, de bonne santé. Ces voeux, je vous les adresse en mon nom personnel, au nom de toute l'équipe municipale, des membres du Centre Communal d'Action Sociale et du personnel communal. Que cette année 95 apporte à tous les habitants de Mametz santé et bonheur et qu'elle permette à chacun de voir la résolution de ses problèmes et la réalisation de ses projets les plus chers.

A nos aînés, tous nos voeux de santé pour passer une année paisible et sereine.

Que ceux qui souffrent de maladie, que ceux qui supportent le poids des années trouvent réconfort auprès de leur entourage. Que ne soit pas ajouter à leur peine, le poids de la solitude.

Aux jeunes, tous nos voeux de persévérance pour réussir les études entreprises, qu'ils acquièrent cette formation de plus en plus complexe et indispensable pour rentrer dans la vie active.

A toutes les personnes en activité, qu'elles aient la volonté de faire en sorte que leurs entreprises restent florissantes pour pouvoir conserver, voire créer les emplois indispensables à la bonne marche de notre société.

A toutes les personnes privées d'emploi, je souhaite qu'une solution soit trouvée le plus vite possible. Puissent les gros efforts entrepris continuer à apporter plus de décence à toutes les personnes dans le besoin.

Aux commerçants, aux artisans, aux cultivateurs, aux professions libérales, j'adresse tous mes voeux de réussite dans les domaines les plus divers de leurs activités ; qu'ils trouvent la réussite professionnelle, la prospérité, la sécurité.

Que tous ceux qui ont pris des engagements dans la vie associative persévèrent dans le même esprit d'initiative. Que tous ces bénévoles soient enfin appréciés à leur juste valeur puissent-ils ne plus être l'objet de critiques. Qu'ils soient tous remerciés pour la grande contribution qu'ils apportent : chacun à sa façon amène sa pierre à l'édifice que nous essayons de bâtir ensemble : "Un village où il fait bon vivre".

Si tous ces souhaits, tous ces voeux avaient le bonheur de se réaliser, nous vivrions un monde idéal, sachez toutefois que nous souhaitons à chacun d'entre vous une

très bonne année 95 en vous disant notre joie de vous retrouver chaque jour avec l'exigence constante de toujours mieux répondre à vos attentes.

L'heure du bilan 94 a sonné. Les pages qui vont suivre présenteront plus en détail les principales réalisations de l'année qui s'achève. Les bâtiments communaux et leur entretien ont toujours été l'une de nos grandes préoccupations. Tout ce qui a été réalisé est le fruit et l'aboutissement des réflexions de l'ensemble du Conseil Municipal. Merci aux adjoints, aux conseillers municipaux, merci au personnel communal, chacun avec ses compétences, avec ses responsabilités a contribué au bon déroulement et à la bonne mise en place des décisions prises. Des priorités ont été dégagées dans le souci majeur de ménager les deniers de chacun et de doser au mieux les impositions fiscales.

Que nous réserve 95 ? Il serait délicat et imprudent d'émettre de nombreux projets. 95 ne sera-t-elle pas l'année de nombreuses élections et en particulier l'année du renouvellement de vos conseillers municipaux. En qualité d'élus sortants, et avec ceux qui voudrait nous rejoindre et compléter notre équipe, nous ferons en sorte que toute la population puisse faire son choix en toute sérénité, dans le calme et en toute connaissance de cause. Dans tous les cas, nous assurerons la continuité de tout ce qui a été entrepris depuis de nombreuses années. Qu'au delà des divergences, tout à fait légitimes avec le régime démocratique que nous vivons, toutes et tous sachent s'attacher à l'essentiel : oeuvrer pour un monde plus juste et plus humain et contribuer au rétablissement du pays pour un meilleur avenir.

Votre équipe municipale continuera à veiller au grain pour le bien être de tous, avec toujours le même souci de dégager les priorités et de dissocier l'intérêt général des intérêts particuliers.

Toujours dans le même esprit et la même volonté de faire évoluer notre commune, 95 verra la révision de notre plan d'occupation des sols. Peut-être arriverons nous à mettre plus en avant notre richesse naturelle qu'est l'eau à travers notre rivière superbe, nos étangs, partie intégrante de notre patrimoine. On s'attachera à trouver les partenaires compétents pour mettre en valeur et exploiter au mieux ce patrimoine.

En 95, devrait aussi voir le jour de notre projet de lotissement de 11 maisons en système locatif en collaboration avec la société privée d'H.L.M. Logis 62. Que ceux qui auraient mal interprété un article de presse se rassurent : il n'y aura aucun privilège. La commune étant le maître d'ouvrage répartira tous les coûts (y compris l'eau et l'assainissement), et un bail emphytéotique lui préservera la propriété de ce futur ensemble immobilier sur un bien qui restera communal.

Souhaitons que les inondations qui sont déjà venues perturber les secteurs les plus bas de la commune n'aient pas de conséquences plus dramatiques. Avec les pouvoirs publics nous essayons de mettre en place une politique qui devrait permettre de mieux gérer ce problème.

En vous redisant à tous, bonne année, bonne santé, notre dernier souhait est de voir enfin briller la paix dans ce monde où hélas règnent encore trop de violences et trop de haine. Puisse l'année 95 vous apporter paix et joie tant sur le plan familial que professionnel.

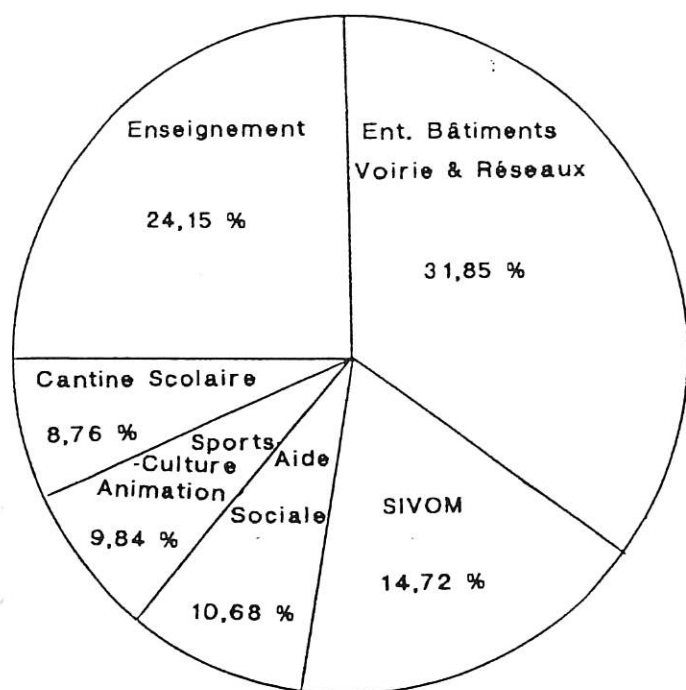
J.P. QUETU

FINANCES COMMUNALES

Le budget communal en 1993

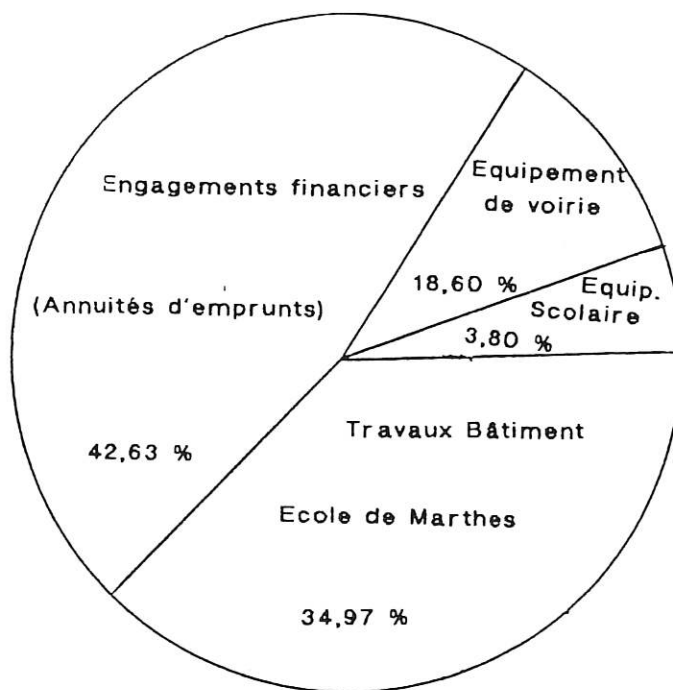
Répartition graphique des dépenses :

Section de fonctionnement



volume : 3.030.633,28 F

Section d'investissement



volume : 2.406.330,92 F
 - 1.812.404,60 F
 (de renégociation Emprunt BNP)

Le Budget Primitif de l'exercice 1994 a été équilibré globalement à : 4.884.256.00 F.

Dans cette somme, les contributions directes ou impôts locaux représentent : 845.728,00 F, soit 17,32 %

Ces contributions sont calculés sur les bases d'imposition de 1993 par les taux votés par le Conseil municipal.

	Taxe d'habitation	Impôt foncier bâti	Impôt foncier non-bâti	Taxe professionnelle
Taux 93 (inchangés depuis 1987)	8,64 %	11,19 %	36,29 %	6,26 %
Taux 94	7,96 %	10,31 %	30,00 %	5,55 %

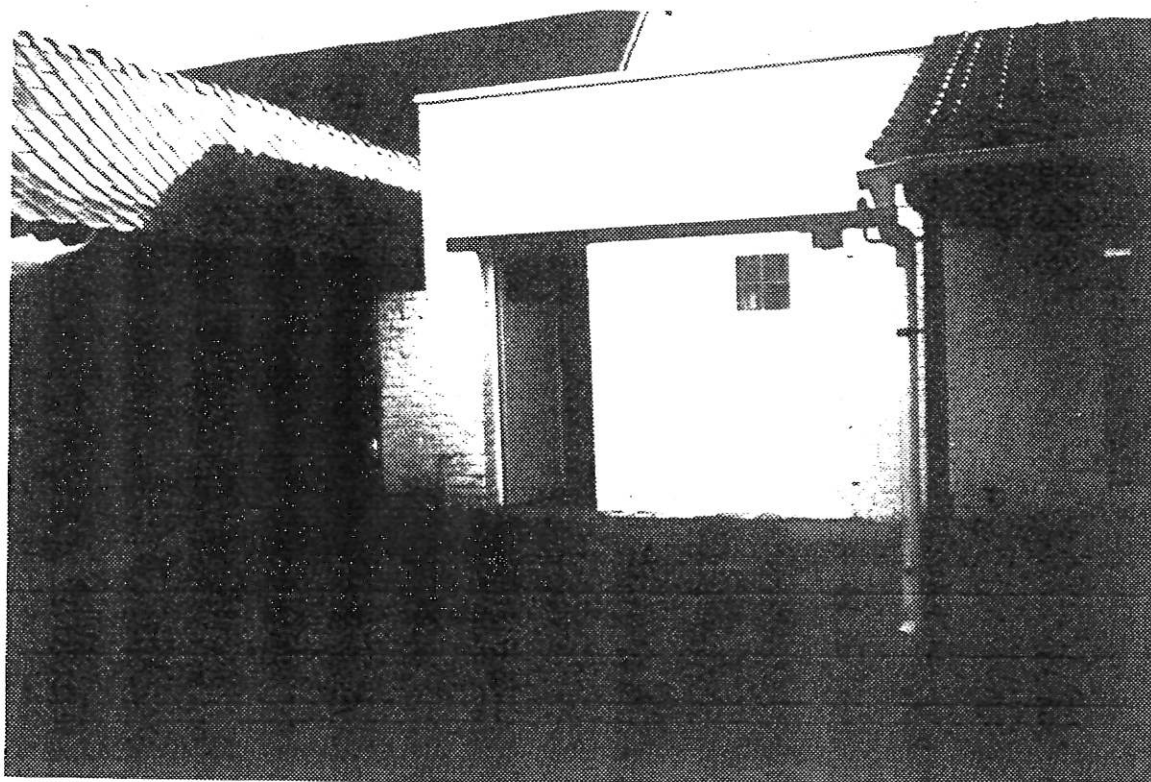
A ceux-ci viennent se rajouter pour 1994 les taux votés par la Communauté de Communes LA MORINIE

2,87 % 3,39 % 10,88 % 2,71 %

Les Travaux dans la Commune

Qu'il s'agisse de la suite d'opérations engagées en 93, de projets qui prennent cours ou de nouvelles actions, les Travaux dans la Commune sont à l'image même du dynamisme des investissements réalisés dans un cadre programmé et réfléchi et dans la recherche du meilleur financement pour Mametz.

A côté des entreprises, bien souvent locales, les travaux sont souvent l'oeuvre de personnel communal qu'il s'agisse d'investissements de rénovation des bâtiments communaux ou de leur adaptation pour un meilleur fonctionnement.



Création de Toilettes dans le garage de l'école de Crecques

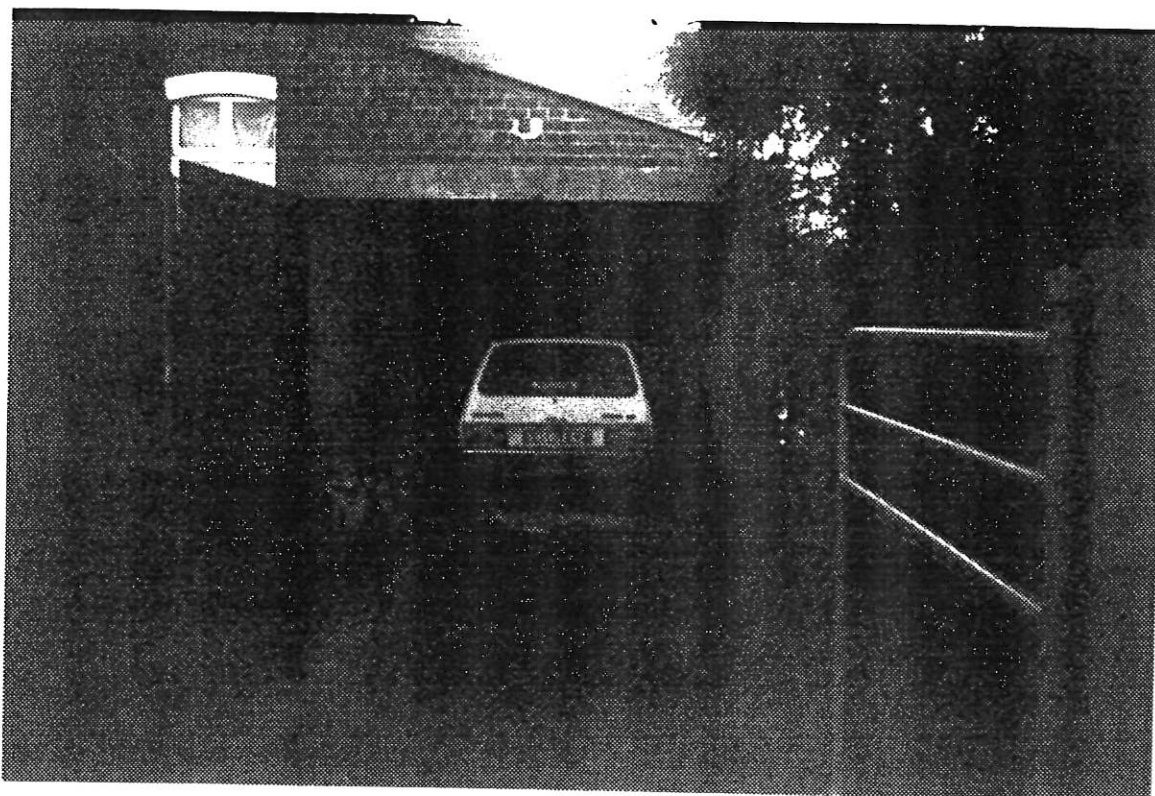
Les Travaux dans la Commune



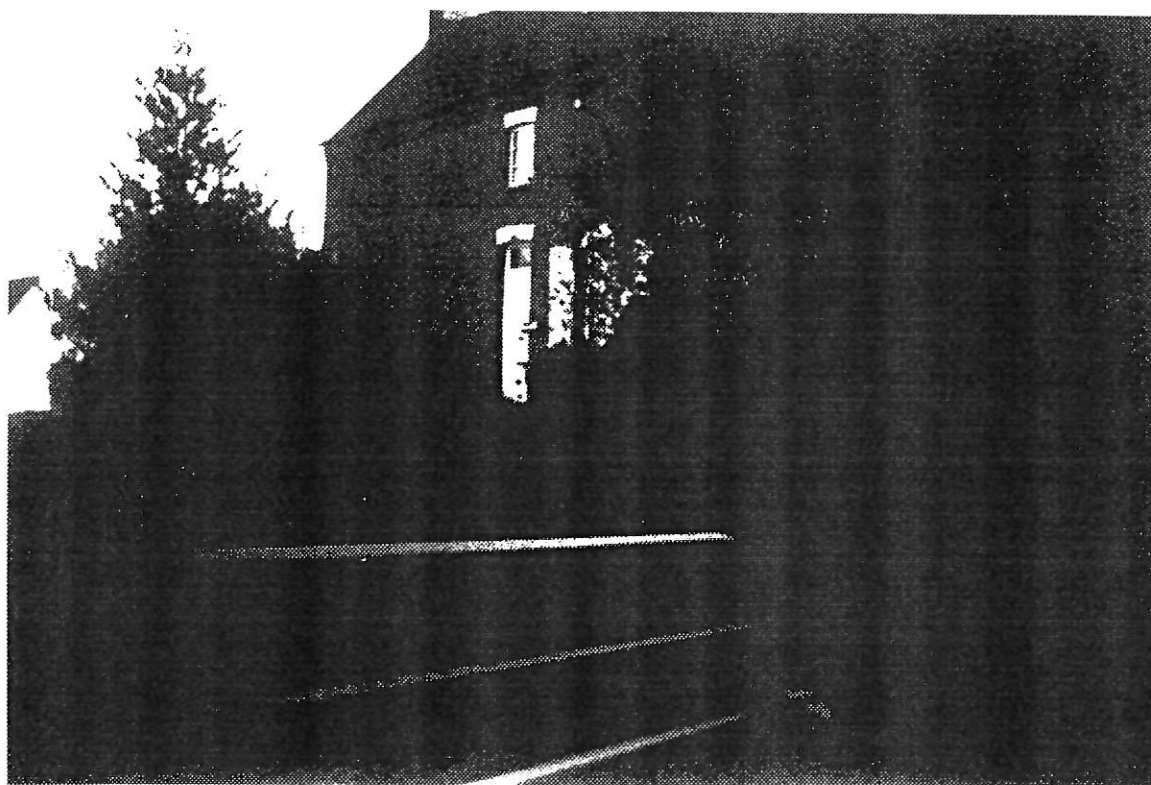
Creation de Toilettes dans le garage de l'école de Crecques



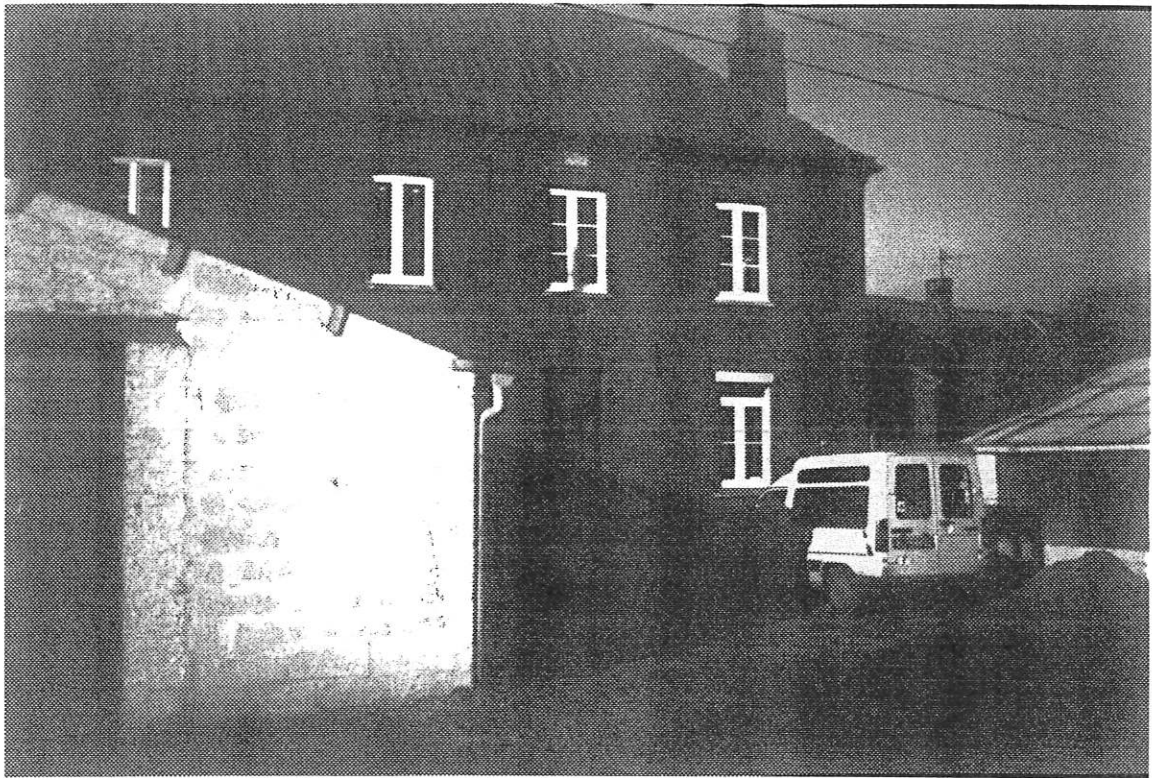
Les Travaux dans la Commune



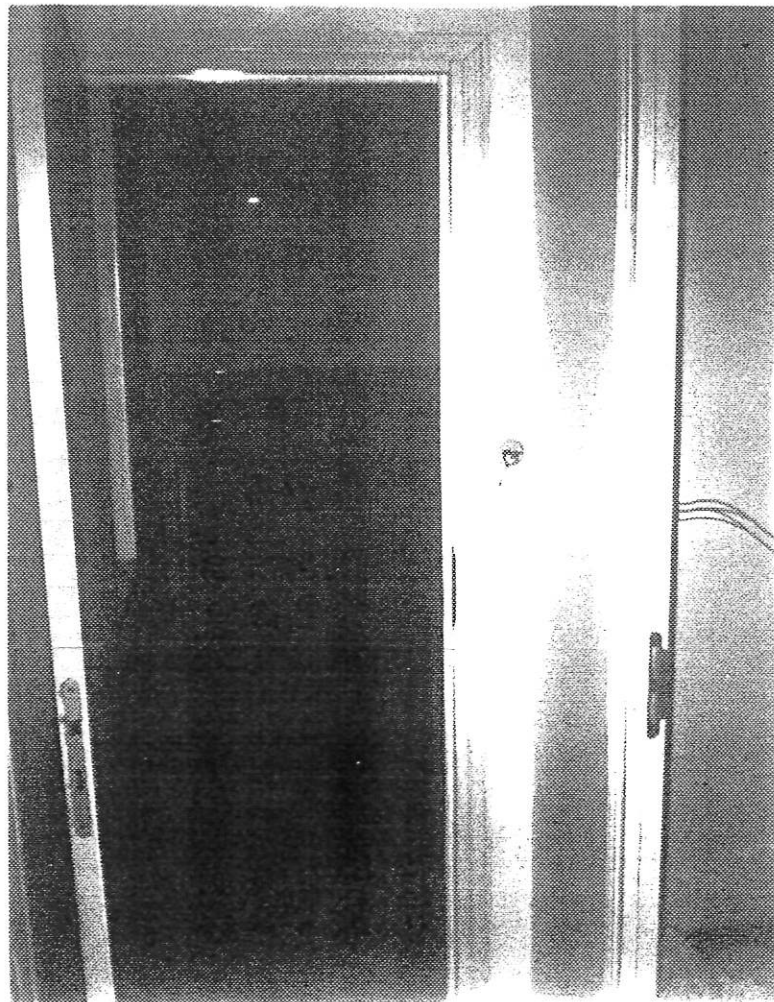
Refecton Garage Presbytère de Mametz et peinture extérieure



Les Travaux dans la Commune



Transformation Presbytere de Crecques en deux Logements



Les Travaux dans la Commune



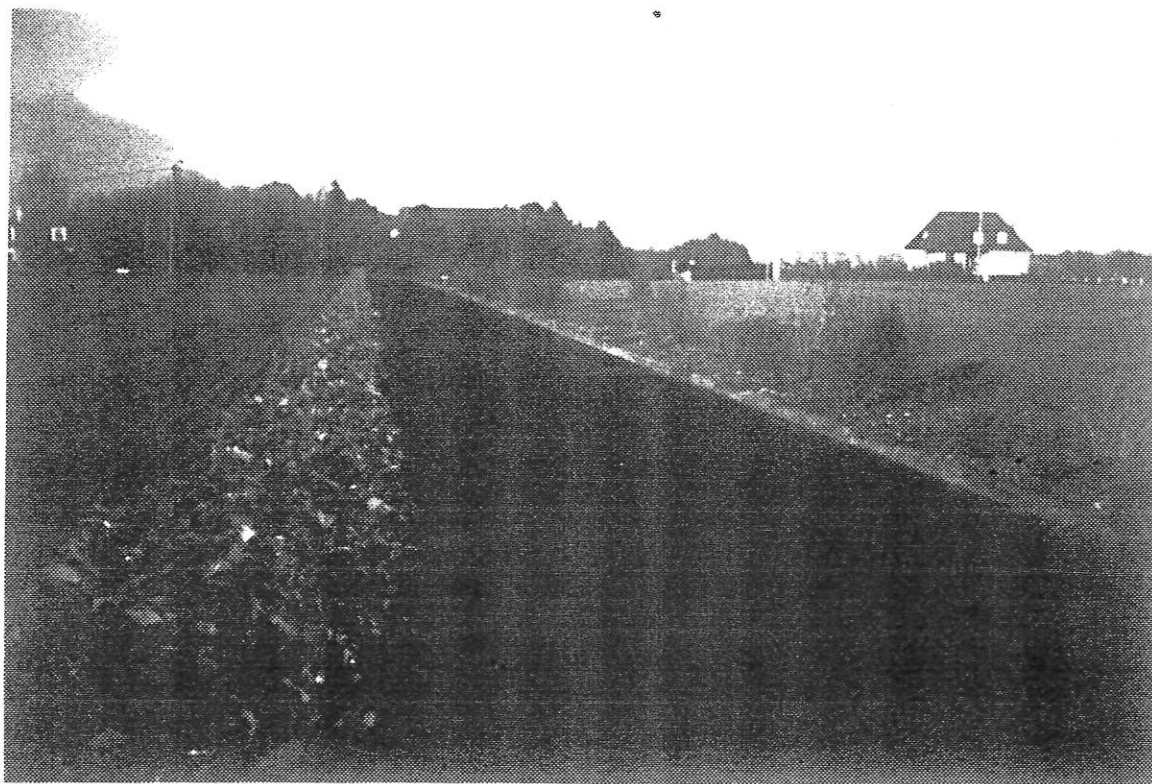
Travaux effectués par la Communauté de la Morinie
Travaux posés au Chemin du Pont de la cure
Chemin piétonnier Grand'Rue



Les Travaux dans la Commune



- Tuyaux posés Grand'Rue pour Arrêt Autobus
- Taillage des Haies, Entretien des Cimetières, Pelouse
- Entretien des chemins, borduration, puisard, etc.



COLLEGE de THEROUANNE

SALLE des SPORTS

Elle a subi quelques améliorations, notamment grâce à des travaux d'étanchéité de toiture sur 150 m², dont le montant s'élève à 20 000,00 Frs.

La rénovation de l'éclairage a été réalisée pour 35 000,00 Frs et le changement du système de chauffage pour 145 000,00 Frs..

COMMUNAUTE DE LA MORINIE

ELIMINATION des DECHETS vers l'incinération(et la valorisation préalable)

Pour faire suite à une réunion d'informations relative à l'élimination des déchets de tous ordres et à l'établissement d'un plan départemental, les élus de la Communauté de la Morinie ont pu en dégager ce qui suit.

Il faut savoir que les départements disposent d'un délai de 3 ans, pour étudier, établir et mettre en application le nouveau plan départemental d'élimination des déchets.

Ce décret fait suite, d'ailleurs, à la loi, qui introduit de nouveaux concepts, par rapport aux règles précédentes et notamment :

- 1°) la nécessité de procéder à une valorisation des déchets ménagers
- 2°) supprimer toutes les décharges (pour des déchets "non valorisés") avant le 1er Juillet 2002.
- 3°) limiter les transports de déchets, autant que faire se peut.

Dans les années qui viennent, il faut donc s'attendre à de profonds changements, dans ce secteur, qui a beaucoup bougé, déjà ces dernières années ; tandis aussi que les prix qui ont augmenté très fortement depuis 2 ou 3 ans, les prix relatifs à l'élimination des ordures ménagères, augmenteront encore très sensiblement, dans les années à venir.

A noter enfin, que compte tenu de la disparition des décharges actuelles, il faudra procéder à un tri des ordures ménagères et d'autres déchets, préalablement à une valorisation ou recyclage d'une part, et à une incinération de produits non valorisables d'autres part ; et il semble que la Communauté de la Morinie devrait avoir le choix entre deux possibilités :

1°) l'usine d'incinération du District de SAINT-OMER, qui doit être agrandie, modernisée et mise aux normes européennes, dans un avenir proche.

2°) la future usine d'incinération de BLARINGHEM, puisque M. BAUDELET, exploitant de la décharge contrôlée de BLARINGHEM projette de réaliser un centre de valorisation des déchets, comportant notamment une unité d'incinération.

Centre d'Amélioration du Logement PACT de la région de St-Omer

**Vous souhaitez améliorer votre logement,
Consultez nous, le Pact peut vous aider,**

*150 Associations PACT, dans toute la France, 1er réseau associatif
au service de l'Habitat.*

Que vous soyez : Propriétaire occupant,
Accédant à la propriété,
Propriétaire bailleur,

Que vous soyez : Salarié,
Retraité,
Sous contrat,

Venez nous consulter,

Nous étudierons avec vous toutes les aides dont vous pouvez prétendre,

- Etat,
- Agence de l'eau,
- Caisses de retraites,
- Conseil général,
- Employeurs,
- Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, etc . . .

Attention !

**Ne commencez jamais vos travaux avant de nous avoir consulté, vous perdriez la
possibilité de bénéficier de certaines subventions.**

Mais le Pact, c'est aussi si vous le souhaitez, l'assistance pour préparer votre chantier, effectuer les devis, suivre la réalisation des travaux, etc. . . .

Le Pact, c'est aussi, un service social auprès des personnes en difficulté, favorisant l'insertion des familles par le logement. L'équipe sociale aide les personnes à trouver un logement adapté, et facilite les relations entre les locataires et les propriétaires.

**Pact de la région de St-Omer,
1 rue de Longueville,
62500 St-Omer**

**Tél. : 21 98 17 21
(angle Bd Vauban)**

GARDERIE SCOLAIRE CANTINE

GARDERIE :

Est ouverte, aux enfants des classes maternelles le matin à partir de 7 H 30 et le soir jusqu'à 18 H 30.

- PRIX : - 3 Frs la 1/2 heure
- 6 Frs l'heure
- 8 Frs : 1 Heure 30

QUALITE DU REPAS :

Un contrat est pris avec un traiteur, chargé de la confection de l'ensemble des repas. Il s'agit en l'occurrence d'un procédé de régéthermie. Les repas sont confectionnés la veille et réchauffés dans des fours à chaleur tournante, à l'heure de la restauration. Notons que le traiteur est chargé de faire appel à une diététicienne pour élaborer les repas ... Gage de qualité

PRIX DES REPAS :

à compter du 1er Septembre 1994.

- Pour les élèves des écoles maternelles et primaires le prix du repas est fixé à 16,50 Frs.
- Pour le Personnel enseignant assurant la surveillance des enfants pendant les repas, le prix du repas est fixé à 22,50 Frs.

Il est à noter que la cantine est ouverte à tous les enfants scolarisés dans la commune : Les enfants de Marthes ou de Crecques qui se rendent à la cantine le midi bénéficient d'un transport gratuit..



« QU'EST-CE QU'OI MANGE ?

Échaud - Orzo

Soupe à la tomate
Boeuf mode aux Carottes
Nouilles au Fromage
Fruit de Saison

Au-delà des besoins nutritifs, le temps de la restauration doit être pour l'enfant l'occasion, au travers des menus variés, de développer son éducation alimentaire en éveillant son goût.

Et c'est enfin, avec l'efficace collaboration de Madame DOUILLET et des C.E.S., et sous la surveillance de Monsieur LELEU enseignant, l'occasion d'une autre forme d'apprentissage de la vie collective !

ECOLES DE MAMETZ-CENTRE, MARTHES, CRECQUES.

Suite à la convocation de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, se sont réunis à la Mairie de MAMETZ le Jeudi 16 Juin 1994 :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs et Enseignants de la Commune de MAMETZ,
- Monsieur le Maire, Madame et Messieurs les Adjointes de la Commune.
- Monsieur le Secrétaire Général de la Mairie de MAMETZ.

L'ordre du jour était d'étudier la situation des trois écoles de la Commune.

Il a été décidé qu'à compter de la rentrée de Septembre 1994 :

- les parents qui souhaitent que leur enfant fréquente les classes maternelles doivent obligatoirement l'inscrire à MAMETZ-Centre.
- Des enfants domiciliés hors de la commune peuvent y être inscrits à condition que des places restent disponibles et avec l'accord du Maire de leur commune.
- à 5 ans, les enfants peuvent être scolarisés :
 - à l'école de Mametz-Centre si les parents sont domiciliés à Mametz-Centre.
 - à l'école de Marthes si les parents sont domiciliés à Mametz-Marthes.
 - à l'école de Crecques si les parents sont domiciliés à Mametz-Crecques.
- Dès l'entrée au C.P., les enfants doivent être scolarisés :
 - à l'école de Mametz-Centre si les parents sont domiciliés à Mametz-Centre.
 - à l'école de Marthes si les parents sont domiciliés à Mametz-Marthes.
 - à l'école de Crecques si les parents sont domiciliés à Mametz-Crecques.

Toutefois il est à indiquer que les enfants qui étaient déjà en primaire avant la rentrée de Septembre 94 dans l'une ou l'autre des écoles peuvent continuer leur scolarité dans celle-ci si les parents le souhaitent.

Pour tout changement d'école il est impératif de demander un certificat d'inscription en Mairie.

LA VIE DES SOCIÉTÉS LOCALES

Les Sociétés Locales sont nombreuses dans notre village et nous ne pouvons que nous féliciter de leur vitalité. Vitalité qui est l'oeuvre de bénévoles qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine. Qu'aujourd'hui publiquement ils soient remerciés pour leur activité au service de leur sociétaires.

Et c'est bien volontiers que nous leur laissons la parole ...



CLUB DU 3ème AGE DE MAMETZ

Les membres du bureau et la présidente présentent pour l'année nouvelle leurs meilleurs voeux de santé et bonheur aux membres ainsi qu'à leur famille.

Déjà nous pensons à organiser notre concours de cartes qui se déroulera le Dimanche 26 Février, ensuite nous aurons notre Assemblée Générale le 14 Mars, puis le Mardi 16 Mai notre repas à la Salle CHARLET. Le Verre de l'Amitié aura lieu le 21 Novembre, il y aura trêve le Jeudi 28 Décembre et le 4 Janvier 1996.

Nous avons une pensée pour nos amis qui nous ont quittés. Nos réunions ont toujours lieu le Jeudi après midi, jeunes retraités n'hésitez pas à venir nous y rejoindre, c'est avec joie que vous serez accueillis.

Nous remercions Monsieur le Maire ainsi que le Conseil Municipal pour leurs présences lors de nos divertissements.

Je peux déjà vous dire que l'année 1995 verra encore de belles journées ensemble ; je termine en renouvelant mes voeux les plus sincères.

Votre Présidente,

Mme BULOT



ENTENTE SPORTIVE MAMETZ-REBECQUES

Section FOOTBALL

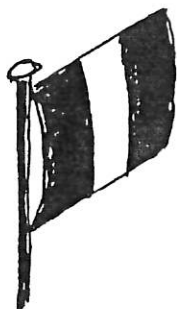
Au seuil de l'année nouvelle c'est au nom des membres de l'E.S.M.R., que je vous présente les meilleurs vœux pour l'année 1995.

- Pour cette saison notre club est fort de 176 licenciés dont une centaine de jeunes. Afin de faire pratiquer à tous leur sport favori, 11 équipes ont été engagées en compétition où dans l'ensemble celles-ci ont pour le moment un comportement des plus honorables. Où le bât blesse, c'est que chaque Week-End afin d'assurer les déplacements dans les meilleures conditions, il nous faut en moyenne 20 voitures qu'il est de plus en plus difficile de trouver, c'est pourquoi je sollicite à nouveau toutes les bonnes volontés surtout les parents de nos jeunes afin de participer à ces déplacements.

Je rappelle que notre club est ouvert à tous et qu'il est toujours possible de s'inscrire le Mercredi après-midi au terrain ou auprès de moi-même. Je termine en remerciant les Municipalités de MAMETZ et de REBECQUES pour leur subvention, les commerçants pour leur aide ainsi que toutes les personnes qui, bien que souvent sollicitées, répondent néanmoins présents.

La présidente,

B. LAFITTE



L'ASSOCIATION DES A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.E.

Le Président et les membres du bureau de la société des A.C.P.G. - C.A.T.M. - T.O.E. présentent aux membres de la société et à leurs familles leurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année. Vœux qu'ils étendent à la population de Mametz qui leur fait bon accueil lors de la vente des calendriers.

Notre section compte encore 68 adhérents, nous avons à déplorer la disparition de 4 A.C.P.G., DUPUIS Bertin, DEHURTEVENT Henri, STEENKESTE Félix et AUDENARD Paul, ainsi qu'une veuve P.G., Madame LABITTE Marie Antoinette.

1995, année du cinquantenaire de la fin de la seconde guerre mondiale, qui fit 50 millions de victimes civiles et militaires. Pour commémorer cet événement, notre association départementale a pris l'initiative de la plantation d'un arbre de la paix dans chacune des 896 communes du département le 8 mai 1995, suivi d'un dépôt d'une plaque commémorative, nous invitons dès aujourd'hui tous les mametziens et mametziennes à se mobiliser pour se souvenir et rendre hommage à tous les victimes et combattants de cette guerre.

Le Président,

Marceau GOZET

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Malgré de nombreuses activités ouvertes au grand public, les Français lisent peu. Les jeunes surtout, tentés par les animations télévisuelles ont souvent en sommeil leurs capacités de réflexion d'attention de mémoire.

À Mamez la lecture continue d'intéresser de plus en plus de personnes, nous avons enregistré 14 nouvelles inscriptions. Le nombre d'inscrits à ce jour est de 413. 307 lecteurs ont fait au moins un passage dans l'année, légère progression par rapport à l'année 93 (216).

Les donateurs toujours aussi nombreux ont permis à la bibliothèque de s'enrichir de 300 volumes. La commune possède 953 livres. Merci aux donateurs.

Pour la 3ème année consécutive, les responsables de la bibliothèque avec le concours des enseignants et du personnel communal ont organisé une exposition Tintin et la Bande Dessinée. Cette exposition rehaussée par le prêt de documents (BD, panneaux) mis gracieusement à notre disposition par le Conseil Général et la BDP de Lillers, permet aux visiteurs de faire connaissance avec quelques BD, "Tintin chez les soviets, les Pinderlots de l'Castafiore, Tintin en patois picard".

Les enfants aussi furent sollicités pour apporter leur collaboration, un concours de dessin, "Dessine un personnage de Tintin". Les visiteurs purent admirer les talents de ces artistes en herbe qui par leur imagination et leur savoir faire ont montré qu'ils étaient capables de présenter des dessins exprimant leur façon de voir les "Dupont, Tintin, Milou etc".

77 enfants ont répondu favorablement à notre appel. Tous ont été récompensés grâce à une subvention mise à notre disposition par la Mairie. Merci au Conseil Municipal.

Un jeu de massacre représentant des personnages de B.D. fit la joie des petits et des grands, tout participant pouvait "pêcher son lot".

Merci à tous, municipalité, enseignants, personnel communal, bénévoles de nous avoir aidés à faire de cette journée une réussite.

Merci à Madame ALZIN et Monsieur NOEL pour leur documentation sur la télécarte

Rappel : La bibliothèque est ouverte pendant l'année Scolaire :

- Le mercredi de 15 H à 16 H 30
- Le vendredi de 16 H à 18 H 00

Pendant les vacances scolaires un seul jour

- le mercredi de 17 H à 19 H 00
- L'inscription est gratuite

En espérant de vous voir toujours plus nombreux à venir goûter les joies de la lecture (2300 livres sont à votre disposition) nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 1995.

Les responsables de la Bibliothèque.



Javelot Tir sur Cible

"LA PLUME MAMETZIENNE"

Le Président et les Membres de la "PLUME MAMETZIENNE" présentent aux membres de la Société et à leurs familles leurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

- en 1994, l'association regroupait 52 Adhérents.
- Il est possible de jouer au Javelot à partir de 10 Ans
- Entraînement tous les jours Salle Charlet 3 cibles à disposition
- Championnat Interne au Club sur 12 Tours.

N'hésitez pas à vous inscrire pour la Compétition 95, le championnat se déroule tous les Weeks Ends de Février à Novembre.

L'année 1995 :

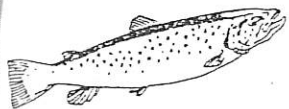
- Dimanche 8 Janvier:
Salle CHARLET - 16 H - Assemblée Générale - Distribution des Prix - Election d'une partie des membres du Bureau - Verre de l'Amitié
19 H - Arbre de Noël pour les enfants des adhérents.
- Samedi 25 Mars:
Salle CHARLET - Banquet de la "PLUME MAMETZIENNE"
- Samedi 8 et Dimanche 9 Juillet
Tournoi de Javelots organisé lors de la Kermesse Communale
- Dimanche 13 Août
Rallye touristique (Voiture, Motos)
- Samedi 28 et Dimanche 29 Octobre
Concours de Javelots Salle CHARLET

Financièrement, nous dirons que grâce aux rentrées d'argent : Cotisation des adhérents 50,00 Frs en 94, des nombreuses manifestations que nous avons organisées ainsi que de la subvention de la Commune de Mametz, nous avons pu faire face aux dépenses engagées : (Achat de matériel pour cibles, réemplumage des Javelots, Lots, Prix, Coupes etc ...)

Le Comité remercie toutes les personnes que nous avons sollicités soit lors de nos manifestations ou sous forme d'aide et renouvelle ses vœux pour l'année 1995 à toute la Population.

Le Président,

André DHIU



" LA TRUITE MAMETZIENNE "

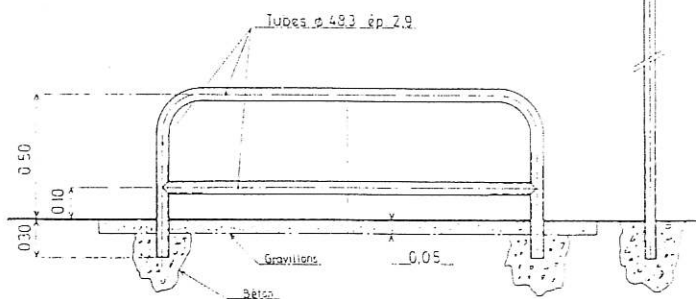
C'est au nom du Comité de la Truite Mametzienne et en mon nom personnel que j'adresse à chacun d'entre nous les meilleurs voeux pour 1995, que Santé, Bonheur et Travail soient au rendez-vous.

L'année 1994 aura vu la réalisation de nombreux projets, tendant à l'amélioration du milieu aquatique et au maintien de la richesse piscicole. Forte de ses 400 adhérents, la "TRUITE MAMETZIENNE" fait partie des trois seules associations dans le département pour lesquelles la courbe des adhérents n'a pas baissé, ceci prouve donc une fois encore que la gestion est très saine et qu'il faut malgré tout aller de l'avant même si parfois les hauts dirigeants ne suivent pas.

- 1994 :
- Pêche à la carpe de nuit (Arrêté Préfectoral)
 - Mise en place de cache à Salmonidés sur la Lys
 - Défense de berges - Elagage des arbres
 - Lutte contre le rat musqué
 - Mise en place et application d'un règlement de la chasse à l'étang qui a permis de trouver un terrain d'entente entre pêcheurs et chasseurs.
 - Reconstitution de la carte jeune (exonéré)
 - Alevinage de 14 000 Carpillons (subventionné à 100 %)

- 1995 :
- Mise en place d'une seule et unique carte nationale
 - Lutte contre le rat Musqué
 - Pêche à la Carpe de Nuit
 - Reconstitution de toutes les ouvertures avec extension des dates de la pêche au brochet (83 captures en 1994)
 - Mis en place avec l'aide de la municipalité, d'un C.A.T. et de M. Régis FAUCON de 2 pontons de Pêche pour grand Handicapé sur les Abords de l'Etang. Le président, M. René MASCLÉT a été nommé responsable Départemental pour la construction et la mise en place d'une cinquantaine de ces pontons sur l'ensemble du Département du Pas-de-Calais.
 - Participation de l'Association "LA TRUITE MAMETZIENNE" aux 30 heures du Téléthon.
 - Reconstitution des Festivités.

Aménagement d'un emplacement pour pêcheur handicapé.



On ne peut se quitter sans remercier vivement les services de la Mairie (Photocopies etc...), la municipalité pour la subvention, l'employé communal pour le ramassage des poubelles, les services indispensables de POPAUL, les dépositaires de cartes, l'ensemble des acteurs de l'association et leurs épouses et chacun d'entre vous qui participe de près ou de loin à la vie associative et notamment de la "TRUITE MAMETZIENNE" (Pierre de Coubertin disait : "Le Principal c'est de participer").

A tous Bonne Année 1995

CORPS DE PREMIERE INTERVENTION DE SAPEURS POMPIERS DE MAMETZ



Chers Mametziens et Mametziennes.

Nous sommes dans la dernière ligne droite de l'année 1994. Il est temps pour les soldats du feu de votre Commune, de faire le point.

Je rappelle, encore une fois, que nous sommes là pour venir en aide aux habitants de la Commune en assurant une mission de Service Public.

Cette année encore, nous avons effectué 90 interventions : (destructions de nids de guêpes, incendies, accidents, feux de cheminées, vidanges de caves inondées etc...)

De nos jours, le bénévolat existe encore, nous en sommes la preuve.

En 1994, j'ai mis en place une session de jeunes Cadets ; ils sont au nombre de 11. Cela leur permettra peut-être par la suite, pour certains, de s'orienter vers la profession de Sapeur-Pompier professionnel.

Je m'associe à mes hommes pour vous remercier de votre accueil et de votre générosité lors de nos divers passages (vente du calendrier, cartes de bal etc...).

Je remercie Monsieur le Maire pour son intervention auprès du Département afin que le VTU reste dans la Commune et aussi le Conseil Municipal pour le budget qui nous a été alloué en 1994.

En terminant, au nom de tous les hommes de la Compagnie, actifs et vétérans, et en mon nom personnel, je vous souhaite pour 1995, une année heureuse, exempte de soucis et pleine de satisfactions et de joie.

Merci à vous tous pour votre amitié. Très amicalement

Le Sous-Lieutenant Commandant la Compagnie

CADART Jean-Pierre

Honneur et Devouement

En les regardant défiler, en ce premier Dimanche de Décembre, l'air martial mais sourire aux lèvres, je me disais que sans eux, MAMETZ ne serait pas réellement "ce qu'il est". Ils font tellement partie de la vie du Village qu'on ne saurait imaginer une Fête sans eux, une manifestation sans leur action discrète mais toujours efficace, une catastrophe locale sans leur participation aux actions à entreprendre, fussent-elles astreignantes, voire dangereuses. Et c'est justice que les pages de ce journal municipal s'ouvrent cette année sur les cent quinze années de vie locale de notre centenaire.

C'est le 9 janvier 1879 que le Conseil Municipal présidé par M. ROLIN, Maire, sollicite la création d'un Corps de Sapeurs-Pompiers volontaires. La Commune se targue de posséder (déjà!..) une pompe à incendie, un local pour la remiser et que 25 hommes pourvus de casques et ceintures, ont signé un engagement. Un crédit de 75 francs est voté, dont 25 pour l'entretien de la moto-pompe et 50 pour concourir à la fête des pompiers. L'autorisation accordée, il restera à demander la nomination du Chef.

L'arrêté du Préfet, curieusement, vient en premier, le 25 avril 1879. Il autorise la création d'une subdivision de Sapeurs-Pompiers dont l'effectif est fixé à 25 hommes. Suivra, le 26 mai 1879, l'arrêté du Président de la République, Jules GREVY et du Ministre de l'Intérieur et des Cultes, Charles LE PERE, qui entérine l'arrêté du Préfet et nomme LEVECQUE Aimé, Sous-Lieutenant Chef de Corps. Le Siège est en Mairie de MAMETZ et les 25 hommes seront dotés de 25 fusils Gras modèle 1874.

Nous avons conservé la liste des 25 "pionniers" et je ne résiste pas au plaisir de rappeler leurs noms :

LEVECQUE Aimé	LEMAITRE Charles	WALLE Achille
POUCHAIN Emile	LEVECQUE Philogone	MASSART Joseph
ROGER François	MASSART Aimé	DAUSSE Léon
DEFRANCE Aimé	TROLET Adolphe	LEMAITRE Alphonse
CAZIN Auguste	LEVECQUE Edouard	DEMARTHE Jules
LANCRY Eugène	DELATTRE Auguste	CLAIRET Adolphe
DELAYEN Henri	DELAIRE Jules	DELAYEN Joseph
BOÛRDREL Louis	DELAIRE Raymond	GERVOIS Alphonse
PRUVOST Augustin		

La Commission d'admission est composée par :

LEMAITRE Pierre	BOURDREL Emile	DELVART Adolphe
-----------------	----------------	-----------------

Pour la petite histoire: une lettre très sèche du Préfet, datée du 15.06.1886 rappelle au Maire "que c'est l'Autorité Militaire qui autorise les réunions en armes" Que s'était-il donc passé ?....

Le 30.05.1893 la Compagnie se voit attribuer des armes à feu se chargeant par la culasse: 25 fusils 1866 et 3 accessoires. et le 29.07.1893 la Commune fait l'achat de 23 casques petit cimier à 7 Frs 50 pièce, le plumet ordinaire, olive/or étant offert par le fournisseur. Le 10 juin, une subvention de 100 Frs a été attribuée par le Ministère de l'Intérieur, assortie d'un Bon de Poste de 20 frs de la Présidence du Conseil pour frais d'équipement.

Le 24.02.1893, le Commandement est assuré par le Sous-Lieutenant DELMAIRE Victor. Le passage de ce dernier semble avoir été assez bref, ses relations avec le Maire étant quelque peu orageuses comme le démontre la correspondance échangée.

Le 12.11.1894 la Commune rhabille ses pompiers. Une facture de 1486 Frs fait état de l'achat de 26 tuniques à 32 Frs, 25 pantalons à 20 frs 20 porte-épées à 5 frs et 18 képis à 3 frs....Heureux temps.....

Et nous voici arrivés au 21.10.1903 avec la nomination de BOURDREL Ferdinand au grade de Sous-Lieutenant et une réorganisation du Corps:

BOURDREL Ferdinand sous-Lieutenant

MASSET Emile Sergent-Major

DELMAIRE Jules Sergent-Fourrier

LABITTE Augustin Sergent

GILLIOCQ Gustave Caporal

FONTAINE Alain Caporal

DEMARTHE Louis Clairon

TROLET Charles Clairon

LABITTE Alexandre Tambour

<u>Sapeurs:</u>	BECART Agustin	DEMOL César	DELVART Amédée
	DELVART Gustave	DELVART Gaston	PRUVOST Louis
	PENNE Gustave	DEMARTHE Léon	BENCTEUX Désiré
	RAOULT Julien	BECART Jules	CADART François
	DUPOUY Augustin	LECIGNE Henri	RAMECOURT Hector

Le Service d'Artillerie de Dunkerque attribue, à titre de prêt, 21 fusils Modèle 1874 avec baïonnette et fourreau plus un jeu d'accessoires. Les munitions, soit 1000 cartouches par fusil à 12 frs le mille doivent être payées par la Commune, plus un versement dans la Caisse du Receveur des Contributions Directes, du montant des droits qui reviennent au Trésor sur le prix de vente de la poudre contenue dans ces cartouches à raison de 10 frs 50 les 1000 cartouches de fusil.

Le 25.02.1906, la Commune achète 25 capotes à 32 frs. Il est bien précisé sur la facture que ces capotes sont livrées avec accessoires, soit boutons et galons. Le montant total de 800 frs doit être lourd pour les finances communales mais la Sous-Préfecture reste de marbre et refuse toute subvention malgré (déjà !...) le nombre impressionnant de pièces administratives fournies à l'appui de la demande.

Entretemps, j'ai retrouvé, glissée dans ce fouillis de paperasses une pièce curieuse datée du 15.12.1900. C'est un arrêté du Président de la République, Emile LOUBET, contresigné par le Ministre de l'Intérieur, WALDECK-ROUSSEAU, qui, sans explication, dissout la Compagnie de Sapeurs-Pompiers de MAMETZ. Est-ce une erreur?... Toujours est-il que le décret est rapporté par ses auteurs le 18.02.1901.

La Sous-Préfecture s'était fait tirer l'oreille pour subventionner l'achat des capotes, pourtant, il faut reconnaître que, chaque année, pendant cette période, une subvention de la Commission Départementale est attribuée à la Commune pour le fonctionnement du Corps. Le 16.10.1908, on constate même un reliquat de subvention non utilisé de 108 frs 25, ceci amène la Commune à demander l'autorisation d'ouvrir un Compte Epargne, ce qui, bien sûr, est refusé.

Le 03.03.1912, le Corps, composé de 24 hommes est convoqué pour élire un représentant à l'échelon régional. Le Chef de Corps est BECART Auguste et le bureau est composé des sapeurs: FONTAINE, GILLIOCQ et DELRUE. Les votants au nombre de 20, éliront M. le Commandant MAHIEU, Inspecteur du Service des Sapeurs-Pompiers du Nord.

Puis, vint la Guerre de 1914 qui vit s'éclaircir, à Mametz comme partout en France, les rangs des sapeurs-pompiers volontaires. Sur la période qui va de 1920 à 1940, je n'ai pas retrouvé les arrêtés de nomination des Chefs.

En 1920, 4 anciens ont signé leur nouvel engagement: LABITTE Alexandre, LECIGNE Henri, RAOULT Julien et TROLET Charles. De nouvelles recrues viennent renforcer les rangs: FONTAINE Gaston, GILLIOCQ Ernest, GILLIOCQ Alfred, GOZET Emile, LECIGNE Jules et SCAT Aimable. Ensuite, au fil des années on relève les noms de: MASSET Wilfrid, DELVART Pierre, THELLIEZ Alphonse, DUFOUR Gaston, PRUVOST Georges, GOZET Raymond, GILLIOCQ Fernand, RAOULT Eugène, PENNE Ernest, DEMARTHE Georges, CASIEZ Georges, DEMARTHE Maurice, DEMOÛ Jules et BLONDEL Simon.

Le commandement du Corps pendant ces années a été assuré par FONTAINE Alain que l'on voit fièrement défiler à la tête de ses hommes sur l'une des photos qui illustrent ces pages. Photo prise lors de l'inauguration du Monument aux Morts de Mametz... allure martiale et quels superbes casques, On regrette de ne plus savoir mettre un nom sur chaque figurant....



Pour s'appuyer sur des pièces officielles autres que le cahier d'engagement, il faut attendre 1948 où le Maire, Abel DELMAIRE, avec l'aide de son Conseil Municipal et de M. MONPETIT, secrétaire de mairie, remet sur pieds une Compagnie qui ne demandait qu'à redémarrer, forte de l'expérience des Anciens et rajeunie par l'arrivée de nouvelles recrues pleines d'enthousiasme. Le Commandement est assuré par l'Adjudant GOZET Raymond (qui sera nommé Lieutenant Honoraire le 28.07.1961). GILLIOCQ Alfred est Sergent-Chef, MASSET Wilfrid, Sergent-Fourrier, PRUVOST Georges, Caporal et RAOULT Julien, Porte-Drapeau. Les sapeurs sont: THELLIEZ Alphonse, GILLIOCQ Fernand, CASIER Georges, DEMOL Jules, BLONDEL Simon, DEFRANCE Abel, DELMAIRE Marcel, GOZET Jules, TROLET Jules, LEFER Jean, LABITTE Augustin et FACON Ludovic à qui revenait l'honneur de sonner le clairon, honneur partagé plus tard avec DUBOIS Raymond. Admirons-les, défilant à Marthes en 1952, lors de l'inauguration de l'école.



Les cahiers ouverts à la Mairie, en 1948, lors de la réorganisation du Corps, nous livrent quelques renseignements sur les moyens dont on dispose à l'époque, dans notre Commune, pour lutter contre le feu, ce qui, par ailleurs, semble être l'unique mission des pompiers. Voyez plutôt...

LES POINTS D'EAU en 1948: à MAMETZ: La Lys
La Brasserie QUETU
La Fontaine Saint Vaast
Des puits ou des pompes dans les habitations
à MARTHES: Les mares sur la Place de Marthes
Des puits ou des pompes dans les fermes
à CRECQUES: La Lys
La pompe communale face à l'épicerie
Duchateau
Des puits ou pompes dans les fermes

LE MATERIEL: 1 pompe à bras aspirante et foulante montée sur chariot
30 seaux en toile
1 lance en cuivre avec tuyau d'aspiration en cuir (mauvais état)
5 tuyaux de refoulement en cuir (très mauvais état)
27 tuyaux de refoulement en toile
Echelle
Pic
Pioche

Dieu merci, notre Compagnie, au fil des années, s'est modernisée. En 1955, une moto-pompe de 60 M3, puis 200 m; de tuyaux de 70 m/m et 300 m. de 45 m/m ont été remis aux pompiers et, peu à peu, un matériel adapté aux besoins est venu remplacer ces témoins d'un autre âge où le feu se combattait à l'aide de seaux passés de mains en mains. Et l'attribution par les Services Départementaux d'un fourgon VTU permet à ceux à qui l'on demande d'être disponibles 24 heures sur 24, d'arriver sur les lieux le plus rapidement possible.

Et, au fil des années, de nouvelles recrues sont venues prendre la relève des Aînés. Citons-les, au fur et à mesure que nous relevons leur présence sur le registre d'engagement: DELBARRE Paul, CHEVALIER Marius, DUPLOUY Jean; BOUTON Georges, LIEVAL Henri, COHEZ Antoine, BRICHE Lucien, DUCROCQ Marcel, DUBOIS Raymond, HANNOTEL Marcel, PRUVOST Jean (qui commandera le Corps de 1960 à 1990 et terminera au grade de Lieutenant Honoraire) GODART Bernard, TABART Auguste, DURIEZ Marcel, CORDIEZ Michel, LOZINGO André, MARTEL Gabriel, L'HEUREUX Paul....

A tous, un jour ou l'autre, nous avons eu à dire "merci" parce que, tout simplement, ils étaient là à un moment où nous avions besoin d'eux.

Les années ont passé... Il nous appartient, aujourd'hui, de rendre hommage à tous ceux dont j'ai rappelé le souvenir au long de ces pages. Sachons-leur gré d'avoir fait de notre Compagnie de Sapeurs-Pompiers Volontaires, ce qu'elle est actuellement: une Compagnie jeune et dynamique où les Aînés, devenus Vétérans passent tout naturellement le flambeau à d'autres, qui prennent la relève avec enthousiasme, soutenus par l'amitié et par l'expérience.

Il faut d'ailleurs signaler le rôle primordial joué, dans ce sens, par l'Amicale fondée en 1972; Amicale présidée par M. D. HULLEU, puis par Gabriel MARTEL à qui vient de succéder André COHEZ.

Le rôle dévolu à nos pompiers a aussi évolué avec les exigences de la vie moderne. Les traditionnels "Soldats du Feu" sont devenus, en quelque sorte nos "Anges Gardiens" et la diversité des services qu'on leur réclame n'a d'égale que la serviabilité avec laquelle ils s'exécutent. Bien sûr, il y a toujours le péril des incendies et, malheureusement, notre Village n'en est que trop souvent la victime. Mais il y a aussi les accidents de la route, les ennuis domestiques, la montée des eaux sur les routes et dans les maisons, les nids de guêpes, les gens désespérés ou inquiets à aider ou à soutenir, en un mot, tous les malheurs et tous les désagréments de la vie quotidienne. en face desquels leur présence rassure et conforte. Avons-nous toujours conscience qu'ils mettent à notre service, bénévolement, non seulement leur temps mais aussi la compétence qu'ils ont voulu acquérir en effectuant stages et sessions?....

Depuis le 1er janvier 1979, la Commune de MAMETZ fait partie du Centre de Secours d'Aire sur la Lys qui a été doté des moyens indispensables en effectifs et en matériel. Mais les services des sapeurs-pompiers locaux, s'ils sont complémentaires, s'avèrent également irremplaçables. Nous ne pouvons d'ailleurs, que nous féliciter de la bonne harmonie qui règne entre tous.

Au cours de ce vaste tour d'horizon, j'ai cité, volontairement, beaucoup de noms. C'était l'occasion pour nombre d'entre nous, d'évoquer des visages connus. Certains nous ont quittés pour leur éternité, d'autres sont partis vivre ailleurs mais nous avons aussi la chance d'avoir encore bien des anciens parmi nous. Comme le disait justement M. le Maire lors d'une récente cérémonie "A Mametz, dans bien des familles, on est pompier de père en fils"...

Aussi, permettez-moi de vous rappeler les noms de ceux que l'on appelle les "vétérans" mais qui tiennent encore une fameuse place... N'est-ce pas vous tous qu'on voit encore bien souvent au travail parce que pour vous, un pompier en retraite ce n'est plus un pompier: ...COHEZ Antoine, DUPLOUY Jean (qui restera pour l'éternité le Sergent Garcia..) DUCROQ Marcel, GODART

Bernard, HANNOTEL Marcel, LOZINGO André, MARTEL Gabriel, PRUVOST Jean et TABART Auguste.

Et je terminerai en citant à "l'Ordre de la Commune" ceux qui, aujourd'hui posent avec une juste fierté devant le local qu'ils ont voulu, qu'ils ont réalisé avec l'aide de la Commune et qu'ils entretiennent et embellissent avec amour. Les voici, nos pompiers de 1995:

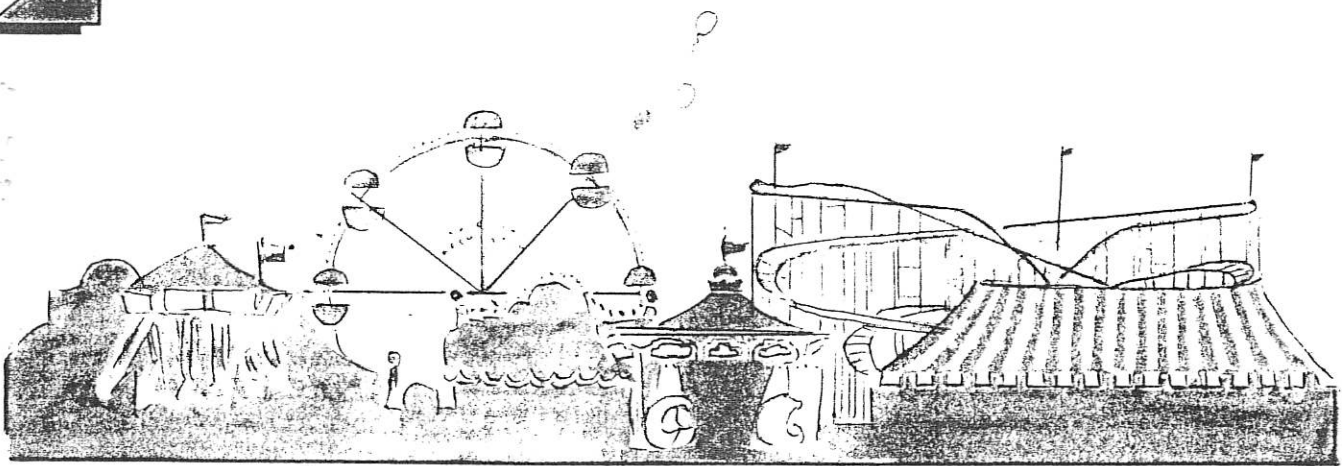
- Sous-Lieutenant Chef de Corps:	CADART Jean-Pierre
Caporal Chef	COHEZ André
id	HANNOTEL Gervais
id	L'HEUREUX Paul
1ère Classe:	BULTEL Philippe
id	DESCHODT Jean-Louis
id	FROGNIER Jean-Luc
id	HANNOTEL Patrice
Sapeurs:	VASSEUR Gilbert
	LEFEBVRE Régis
	DUBOIS Michel
	FLOUR Bruno
	ANQUEZ Dominique

sans oublier les plus jeunes recrues: LEFEBVRE Tony et DUBOIS Guillaume et le Médecin-Capitaine Francis DESCAMPS.

Bravo à vous les Pompiers de MAMETZ, et courage pour l'avenir. La population de notre Commune est derrière vous, même si parfois vous aimeriez la voir se manifester davantage... En tous cas, à travers ces pages, votre Marraine, qui n'est pas peu fière de son titre, a essayé de vous dire toute son affection.

Marie-Thérèse DELMAIRE
Décembre 1994

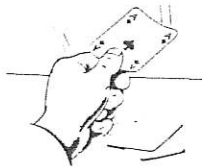




Calendrier des Fêtes 1995

JANVIER

Samedi 7 **CONCOURS DE CARTES**
Salle des Fêtes de la Société de Chasse de MAMETZ



Dimanche 8 **ASSEMBLEE GENERALE**
Salle charlet "PLUME MAMETZIENNE"

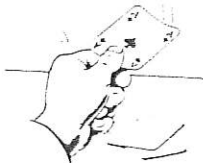
Dimanche 19 **ASSEMBLEE GENERALE**
Salle de Réunion A.C.P.G.

Samedi 25 **DEFILE et COUSCOUS**
Ecole de Grecques

Dimanche 26 **CONCOURS DE CARTES**
Salle des Fêtes Club du 3ème Age

FÉVRIER

Samedi 4 **CONCOURS DE CARTES**
Salle Charlet



Samedi 4 **COUSCOUS DES SAPEURS**
Salle à Rebecques POMPIERS

Samedi 11 **Mardi Gras**
Salle des Fêtes Ecole de MAMETZ

MARS

Samedi 11 **REPAS A.C.P.G.**
Salle à Rebecques

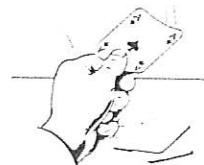
Mardi 14 **ASSEMBLEE GENERALE**
Salle des Fêtes Club du 3ème Age

Samedi 18 **LOTO**
Salle des Fêtes E.S.M.R.

Samedi 25 **BANQUET**
Salle CHARLET "PLUME MAMETZIENNE"

AVRIL

Dimanche 9 **CONCOURS DE CARTES**
Salle CHARLET



Samedi 22 **EXPO VENTE**
Salle des Fêtes "UN PLUS A MAMETZ"

Dimanche 23 EXPO VENTE
Salle des Fêtes "UN PLUS A MAMETZ"

Samedi 29 COUSCOUS
Salle à Rebecques E.S.M.R.

MAI

Lundi 1er
Mairie

FETE DU TRAVAIL
Réception des décorés

Samedi 6
Salle Charlet

BAL DES POMPIERS

Dimanche 7
Salle charlet

GEAI DE MAMETZ
LOTO

Lundi 8
à Crecques

COMMEMORATION ARMISTICE

Mardi 16
Salle Charlet

REPAS
Club du 3ème Age

Jeudi 25

GEAI DE MARTHES

Samedi 27
Stade à Crecques

TOURNOI MINIMES
"André DELANNOY"

Dimanche 28
Salle des Fêtes

3ème RALLYE PEDESTRE
Ass. des parents d'élèves

JUIN

Dimanche 4

GEAI DE CRECQUES

Samedi 10
Etang Crecques

FETE NATIONALE DE LA PECHE

Dimanche 11
Etang Crecques

FETE NATIONALE DE LA PECHE

Samedi 17

DISTRIBUTION DES PRIX
Ecole de Mametz

Dimanche 25

DISTRIBUTION DES PRIX
Ecole de Crecques.

JUILLET

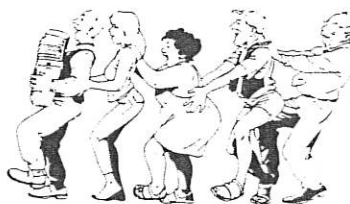
Dimanche 2
Etang Crecques

CONCOURS DE PECHE



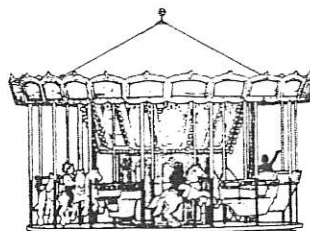
Samedi 8
Crecques

KERMESSE
"Association des Fêtes de Bienfaisance"
Tournoi Javelots "PLUME MAMETZIENNE"



Dimanche 9
Crecques

KERMESSE
"Association des Fêtes de Bienfaisance"
Tournoi Javelots "PLUME MAMETZIENNE"



Vendredi 14

FETE NATIONALE

Samedi 15

MECHOUI
Moulin de MAMETZ

Samedi 29
Stade à Crecques

FETE DU FOOTBALL



Dimanche 30
Stade à Crecques

FETE DU FOOTBALL

AOUT

Dimanche 6
Chemin des Ruelles

MOB CROSS



Dimanche 13
Salle charlet

RALLYE TOURISTIQUE
"PLUME MAMETZIENNE"

Mardi 15
à Crecques

BALL TRAP
"Anciens Combattants du Front"

Samedi 19
Stade à Crecques

ELIMINATOIRES
TOURNOI DE FOOTBALL

Dimanche 20
Stade à Crecques

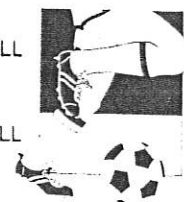
ELIMINATOIRES
TOURNOI DE FOOTBALL

Samedi 26
Stade à Crecques

FINALES
TOURNOI DE FOOTBALL

Dimanche 27
Stade à Crecques

FINALES
TOURNOI DE FOOTBALL



SEPTEMBRE

Dimanche 3 - DUCASSE DE MARTHES
Animée par les Carabiniers de Marthes

Samedi 9 COUSCOUS
Café CHARLET

Dimanche 10 DUCASSE DE MAMETZ
Salle des Fêtes Expo Concours "Bibliothèque"

Dimanche 17 DUCASSE DE CRECQUES

Samedi 4 ASSEMBLEE GENERALE
Local à Crecques Société Tir Crecques

Samedi 11 ANNIVERSAIRE ARMISTICE
Crecques Banquet A.C.P.G. (Salle des Fêtes)

Samedi 18 CONCOURS DE CARTES
Ecole de Crecques



Mardi 21 VERRE DE L'AMITIE
Salle des Fêtes Club du 3ème Age

Samedi 25 COUSCOUS
Salle REBECQUES Société de Chasse de MAMETZ

OCTOBRE

Dimanche 8 BANQUET DES AINES
Salle Charlet

Dimanche 15 CONCOURS DE CARTES
Salle des Fêtes A.C.P.G.



Samedi 21 BANQUET INTER-SOCIETES
Salle à Rebecques "Truite Mamezienne & A.C. du Front"

Samedi 28 CONCOURS DE JAVELOTS
Salle Charlet "LA PLUME MAMETZIENNE"



Dimanche 29 CONCOURS DE JAVELOTS
Salle Charlet "LA PLUME MAMETZIENNE"

DECEMBRE

Samedi 2 TELETHON
Participation "LA TRUITE MAMETZIENNE"

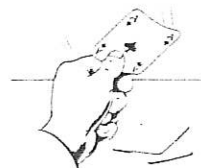
Dimanche 3 CELEBRATION SAINTE BARBE
Salle des Fêtes Banquet des Sapeurs Pompiers

Samedi 9 MOULES FRITES
Salle REBECQUES E.S.M.R.

Vendredi 15 ARBRE DE NOEL
Salle des Fêtes des enfants des Ecoles



Samedi 16 CONCOURS DE CARTES
Salle des Fêtes E.S.M.R.



Dimanche 17 ARBRE DE NOEL
Salle des Fêtes des jeunes de l'E.S.M.R.

NOVEMBRE

"La Famille : une valeur sûre".

1994 qui s'achève a été l'année de la Famille, selon le souhait de l'Organisation des Nations Unies.

Dans notre village, le jour de la fête des mères, sept mamans ont été particulièrement félicitées. La Médaille de la Famille Française qui leur a été attribuée est une distinction honorifique et non un droit au nombre d'enfants.

Avec elles, ce sont les mérites de toutes les familles, qui font un effort constant pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales, que nous avons voulu reconnaître.



Ce fut l'occasion de rappeler la "Charte des Droits de la Famille" dont voici un extrait :

*"Parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants,
les parents ont le droit originel premier
et inaliénable de les éduquer.*

*C'est pourquoi ils doivent être reconnus
comme les premiers et principaux éducateurs
de leurs enfants.*

*La famille a le droit d'attendre des moyens
de communication sociaux qu'ils soient des
instruments positifs pour la construction de la société
et qu'ils soutiennent les valeurs fondamentales de la famille.*

*En même temps la famille a le droit d'être protégée de façon adéquate,
en particulier en ce qui concerne ses membres les plus jeunes
des effets négatifs ou des atteintes venant des mass-média."*

LES JOIES LES PEINES DE L'ANNEE 1994 0o0o0o0

Bienvenue à ceux et celles qui viennent égayer les foyers ...

BEVE Céline	Le 28.01 à BEUVRY	4, place du Rietz
CANIVET Camille	Le 11.12 à AUCHEL	6, rue des Champs
CHARLET Romain	Le 18.06 à SAINT-OMER	26, rue de Bruchine
COHEZ Bastien	Le 04.12 à SAINT-OMER	39, Grand'Rue
DELAPORTE Psyché	Le 17.10 à SAINT-OMER	5, rue de l'Anglet
DEVINCRE Raphaël	Le 26.09 à CROIX	197, Grand'Rue
GALINIER Antoine & Quentin	Le 07.01.94 à ECHIROLLES	24, chemin des Ruelles
GOZET Eloïse	Le 16.05 à SAINT-OMER	12bis, rue du Moulin
GUILBERT Anaïs	Le 19.08 à SAINT-OMER	2bis, rue de l'Eglise
GUILLOIS Aline	Le 14.01 à SAINT-OMER	2, chemin de la Lys
HENNERON Adrien	Le 15.02 à HAZEBROUCK	2, chemin du pt de la Sure
JOUAULT Léa	Le 20.05 à SAINT-OMER	104, Grand'Rue
LEMAITRE Brandon	Le 25.11 à SAINT-OMER	1, rue de Bruchine
LEROY Coralie	Le 12.02 à SAINT-OMER	9, rue d'Enguinegatte
LIEVAL Florent	Le 06.05 à SAINT-OMER	1, rue de la Halte

MACHEN Rémi	Le 24.03 à AUCHEL	20, chemin des Ruelles
PETIT Marc	Le 11.04 à BETHUNE	15, chemin de Mombus
PINSET Victoria	Le 01.10 à SAINT-OMER	43, Grand'Rue
THEOULLIER Anne-Laure	Le 14.07 à PARIS (XIV)	3, contour de l'église
VERHEYDE Alexandre	Le 11.02 à BETHUNE	19, rue de la gare
WACQUEZ Mathilde	Le 11.10 à SAINT-OMER	39, grand ' rue
WATEL Adrien	Le 12.09 à AUCHEL	19, place du Rietz

Félicitations Voeux de Bonheur aux Jeunes Epoux

DELAVIER Gilles	et	BROCUIELLE Véronique	Le 24.09 à MAMETZ
DUCHAUSOY Freddy	et	GOZET Catherine	Le 27.08 à MAMETZ
GASPARD Adolphe	et	NORO Virginie	Le 30 .04 à MAMETZ
JOETS Daniel	et	CALONNE Viviane	Le 17.09 à AIRE-SUR-LA-LYS
LEBAS Régis	et	DANNEL Chantal	Le 27.08 à MAMETZ
MARTEL François	et	DÉLAIRE Christine	Le 29.10 à MAMETZ
MASSET Claude	et	BOUDAILLIEZ Véronique	Le 02.07 à ENQUIN / MINES
POUILLE Benoît	et	DAUTRICHE Fabienne	Le 26.02 à MAMETZ

AUX FAMILLES EPROUVEES, L'ASSURANCE DE NOTRE SYMPATHIE

BELVAL Renée épouse MENNE	Le 29 Mars à LILLE
AUDENARD Paul	Le 01 Décembre à SALOUEL (80)
CHEVALIER Marius	Le 12 Novembre à MAMETZ
DECOURCELLE Jean	Le 28 Novembre à HELFAUT
DEHURTEVENT Henri	Le 11 Avril à HELFAUT
DEMANY Victor	Le 25 Juin à MAMETZ
FOULON Simone épouse MACHART	Le 03 Juin à MAMETZ
GUFFROY Frédéric	Le 09 Mars à MAMETZ
LABITTE Marie-Antoinette épouse CASIEZ	Le 2 Juillet à MAMETZ
LEGRAIN Elmire	Le 06 Janvier à HELFAUT
LEPRETRE Lionel	Le 17 Février à MAMETZ
ROCHE Gisèle épouse FREVILLE	Le 05 Juin à BEUVRY
STEENKESTE Félix	Le 13 Juin à MAMETZ
VERBRUGGHE Gustave	Le 10 Avril à HELFAUT
WALLART Emile	Le 28 Novembre à MAMETZ

NES EN 1895

CETTE ANNEE, NOUS FETERIONS LEUR CENTENAIRE

0o0o0o0

FAUCON Bienaimé	03.01	PRUVOST Jules	08.01
PLANCHEZ Louise	13.01	DELBARRE Ida	29.01
MASSET Adèle	26.02	COCQUEMPOT Edouard	04.03
GILLIOCQ Léa	08.03	WACQUEZ Ovide	16.03
VENEL René	19.03	BLONDEL Angèle	01.04
SCAT Charles	02.05	DUFOUR Léon	30.05
HERLEN Julien	08.06	JOLY Céline	14.06
FILBIEN Louis	24.06	LEMAITRE Fernand	24.06
DELMAIRE Marie	29.06	TETART Angèle	01.07
FONTAINE Zoé	04.07	DUMONT Gaston	10.07
LAURENT Emile	11.07	TABART Georges	12.07
GOZET Augustin	17.07	DELAIRE Marie	04.08
WAGUET Pierre	03.08	LABITTE Suzanne	11.08
LAURENT Irma	19.08	LASSET Arthur	23.08
TROLET Charles	08.09	HERLEN Laetitia	26.09
DUMONT Jeanne	08.10	DACQUIN Adolphe	15.10
LOURME Lucienne	18.10	DEMARTHE Euphémie	05.11
DEFRANCE Edouard	09.11	ROGER Jeanne	12.11
DEMARTHE Louisa	26.11	DENUNCQ Louis	07.12
BOURDREL Clément	14.12	HERBERT Noël	25.12
PRUVOST Ida	27.12		

Pour bon nombre d'entre nous, et bien évidemment chez les plus âgés, ces noms évoquent des visages familiers ainsi va la vie Ressuscitons leur souvenir, l'espace de quelques instants.....

PERMANENCES

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE :

Une personne de la Caisse de Mutualité Sociale Agricole d'Arras se tient à votre disposition en Mairie d'Aire-Sur-La-Lys, le 4ème Jeudi de chaque mois de 9 H 30 à 12 Heures. Et à la Mairie de Théroutanne le 2ème Mardi de chaque mois de 9 H 30 à 11 H 30.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES :

Une personne de la Caisse d'Allocations Familiales de Calais assure une permanence en Mairie d'Aire-Sur-La-Lys, les 2ème et 4ème Vendredi de chaque mois de 9 Heures à 11 H 30.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE :

Un agent d'Accueil de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de CALAIS, se tient à votre disposition chaque lundi de 14 H 30 à 16 H 30 à la Mairie de Théroutanne. Tél : 21.95.51.87. Ce conseiller spécialiste de l'Assurance Maladie vous attend pour vous renseigner, recevoir et vérifier vos dossiers, délivrer les imprimés nécessaires à votre situation. **N'HESITEZ PAS A LUI RENDRE VISITE OU A LUI TELEPHONER.** Il est à votre disposition pour résoudre votre problème.

COMMUNIQUE

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS :

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie munis :

- du livret de famille
- de la Carte Nationale d'Identité
- des Carnets de vaccinations des enfants.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES :

Il est rappelé qu'au terme de l'article L.9 du Code Electoral. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les personnes remplissant les conditions pour être électeurs et qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales pour quelque cause que ce soit ou qui ont changé de domicile ou de résidence, doivent demander leur inscription. Les Mametziens qui ont changé de domicile à l'intérieur de la Commune sont priés de le signaler en Mairie.

Les demandes d'inscription seront reçues dans les Mairies toute l'année et jusqu'au 31 Décembre 1995. Les électeurs déjà inscrits sur les listes électorales n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile.

OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Tous les Jours de la Semaine (Sauf Samedi et Dimanche)
DE 10 H 30 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00
Le SAMEDI de 9 H 00 à 12 H 00 (sauf pendant les congés)

PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le Maire assure une permanence, en Mairie, chaque Samedi de 9 H 30 à 12 H 00. (ou sur rendez-vous)



*Que ce premier message pour l'Année soit
porteur de notre désir sincère de voir les
ambitions, les espoirs, les souhaits des
Mametzziens se réaliser pleinement.*

Mairie de Mametz : tél. : 21.39.07.05
fax. : 21.93.56.87

Service des Eaux : tél. : 21.39.07.05